



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 9 juin 2026

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération N° 26-38 : Budget annexe « résidence-autonomie La Fraternelle » : approbation du compte de gestion année 2025

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 26-39 : Budget annexe « service autonomie à domicile » : approbation du compte de gestion année 2025

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 26-40 : Budget annexe de la résidence-autonomie « La Fraternelle » : adoption du compte administratif année 2025

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 26-41 : Budget annexe du « service autonomie à domicile » : adoption du compte administratif année 2025

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 26-42 : Budget principal du CCAS : adoption du Compte Financier Unique année 2025

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 26-43 : Budget principal du CCAS : affectation du résultat de fonctionnement année 2025

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 26-44 : Budget annexe de la résidence-autonomie « La Fraternelle » : affectation du résultat d'exploitation année 2025

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 26-45 : Contractualisation avec l'Agence de Numérique en Santé (ANS) dans le cadre du projet ESMS Numérique

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 26-46 : Abrogation de la délibération de création des régies de recettes logement-foyer « La Fraternelle » et foyers restaurants

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 26-47 : Création d'un poste de secrétaire de la Direction de la Cohésion Sociale

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 26-48 : Accroissement d'activité pour la Direction Vie des Seniors et Autonomie – Agent administratif polyvalent

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 26-49 : Accroissement d'activité pour la Direction Vie des Seniors et Autonomie - Aide à domicile

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 26-50 : Modification du règlement intérieur du CCAS pour la partie relative à la commission permanente

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité

Délibération N° 26-51 : Activités de loisirs en faveur des personnes âgées ou handicapées : programmation d'activités et participation financière laissée à la charge des usagers

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité